

CourCommune est une association d'intérêt général régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a pour objet de développer une activité pluridisciplinaire autour de la création artistique contemporaine, basée sur l'accueil d'artistes, la mutualisation des moyens de cette activité et la présentation des activités aux publics (article 2 de ses statuts).

BULLETIN D'ADHESION 2020

Vos dons sont déductibles de vos impôts

Concrètement, quand vous faites un don de 100€
votre réduction d'impôt est de 66€

Le coût réel de votre don est en fait de 34€

Membre actif à partir de 15€

Membre bienfaiteur à partir de 50€

Membre d'honneur agréé par le Conseil d'administration

AUTRES CATEGORIES

Membre acteur en résidence

Membre résident permanent

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

MONTANT :

PAYE PAR ESPECES – CHEQUE n° :

(chèque à l'ordre de CourCommune)

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION à envoyer à l'adresse :

COURCOMMUNE - 21 rue de l'Ile - 77940 Voulx

Vous recevrez un reçu fiscal pour votre déclaration d'impôts.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts.

A, le

Signature de l'adhérent-e